


Cannabis à NYC : Connaissez vos droits

La consommation de cannabis (marijuana) est légale pour les adultes dans l'État de New York (New York State, NYS).



3 oz **24 g**

Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent posséder et partager (mais pas vendre) jusqu'à 3 onces de fleur ou de bourgeon de cannabis, ou jusqu'à 24 grammes de cannabis concentré comme les huiles ou les liquides pour cigarettes électroniques.



Zone fumeur

Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent fumer ou vapoter du cannabis dans la plupart des lieux où il est autorisé de fumer du tabac.



Le programme sur le cannabis médical de New York a été approfondi. Pour plus d'informations sur les modifications, consultez cannabis.ny.gov/medical-cannabis.



Les ventes de cannabis sont uniquement autorisées dans les officines agréées par NYS. Pour obtenir des informations à jour sur l'achat légal de cannabis, notamment sur l'emplacement des officines, consultez le site cannabis.ny.gov/adult-use.

Emploi

- Les employeurs ne peuvent pas poursuivre leurs employés pour leur consommation légale de cannabis à l'extérieur du lieu de travail. Les employeurs peuvent créer et mettre en application des règlements qui interdisent la consommation ou l'altération des capacités due à la consommation de cannabis sur le lieu de travail. Demandez à votre employeur quels sont les règlements spécifiques de l'entreprise à l'égard du cannabis.
- Les employeurs peuvent poursuivre les employés dont les facultés sont affaiblies ou qui consomment du cannabis lorsqu'ils sont sur leur lieu de travail.
 - Pour plus d'informations, consultez dol.ny.gov et recherchez « **workplace cannabis** » (cannabis sur le lieu de travail).
- La loi locale de NYC interdit les tests de dépistage de cannabis préalables à l'embauche.
 - Pour en savoir plus, consultez nyc.gov/dcas et recherchez « **cannabis testing** » (test de dépistage de cannabis).



Protection de l'enfance

- La possession ou la consommation légales de cannabis ne peuvent pas être utilisées comme motifs pour retirer la garde d'enfants ou refuser leur visite.
- Toute personne vivant avec des enfants ou des adolescents doit conserver son cannabis ainsi que ses produits contenant du cannabis hors de la vue et de la portée des enfants et des adolescents.



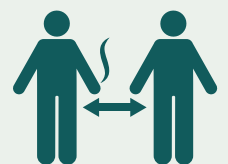
Logement

- Les propriétaires privés ne peuvent pas refuser une demande de location en ayant pour motif la consommation de cannabis.
- Les règlements des bâtiments privés peuvent limiter ou interdire de fumer et de vapoter à l'intérieur des logements. Consultez votre contrat de location ou le règlement de votre logement.
- Les lotissements de l'Autorité des logements de la ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA) ont des règlements anti-tabac qui interdisent de fumer et de vapoter du tabac et du cannabis dans les logements. Les logements sociaux faisant partie d'un programme fédéral sont soumis à la loi fédérale interdisant d'être en possession et de consommer du cannabis et des produits contenant du cannabis.



Exposition au tabagisme passif

- Dans les espaces publics des bâtiments et sur la plupart des lieux de travail, il est interdit de fumer et de vapoter n'importe quelle substance, y compris du cannabis. D'autres lieux interdisant de fumer et de vapoter comprennent, sans s'y limiter, les restaurants, les bars et les lieux publics comme les parcs et les plages.
- Pour en savoir plus sur les lois relatives à l'environnement sans tabac, consultez le site nyc.gov/health/tobaccocontrol.
- Pour déposer plainte en cas d'infraction d'une interdiction de fumer, appelez le **311** ou consultez le site portal.311.nyc.gov et recherchez « **smoking complaint** » (plainte liée à l'interdiction de fumer).



Système de justice pénale

- Les infractions liées à la consommation de cannabis antérieures qui ne sont désormais plus considérées comme telles par la nouvelle loi seront effacées (supprimées) du casier de l'individu.
- Ce processus est automatique, aucune action n'est donc requise par l'individu ayant un casier judiciaire.
- La suppression de ces infractions du casier peut prendre jusqu'à deux ans.
- La nouvelle loi limite la fouille d'un véhicule en fonction de l'odeur de cannabis dans les endroits facilement accessibles par le conducteur.
- En vertu de cette nouvelle loi, la consommation légale de cannabis par un individu ne peut pas être prise en compte dans les décisions relatives à la liberté conditionnelle au niveau local ou de l'État.
- En raison de la nouvelle loi, les tribunaux peuvent réduire la peine prononcée pour les infractions en matière de consommation de cannabis.



- Les tribunaux peuvent réduire une peine actuelle si l'affaire répond aux conditions juridiques requises.
- Contrairement à l'effacement (suppression des infractions du casier judiciaire des individus en vertu de la nouvelle loi), la proclamation d'une nouvelle condamnation (modifier une peine en vertu de la nouvelle loi) n'est pas automatique. La proclamation d'une nouvelle condamnation nécessite qu'un avocat dépose une requête auprès du tribunal.

Immigration

- Le cannabis reste illégal en vertu de la loi fédérale. Par conséquent, les infractions de la loi sur le cannabis peuvent entraîner de graves problèmes en matière d'immigration.
- Pour plus d'informations, faites appel à des services d'aide juridictionnelle en matière d'immigration. Appelez la ligne d'assistance d'ActionNYC, financée par la ville, gratuite et sûre au 800 354 0365, ou appelez le **311** et dites « ActionNYC » de 9 heures à 18 heures, du lundi au vendredi, pour obtenir des informations et être mis en relation avec des services d'aide.

Pour obtenir une assistance juridique, contactez le Legal Action Center (Centre d'action juridique) au 212 243 1313, Legal Aid Society (Société d'aide juridique) au 212 577 3300, Legal Services NYC (services juridiques de NYC) au 917 661 4500 ou New York Lawyers for the Public Interest (cabinet d'avocats à but non lucratif de New York) au 212 244 4664. Pour plus d'informations, appelez le **311**.

Pour plus d'informations, consultez le site nyc.gov/health/cannabis.